



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Marne

Châlons-en-Champagne, le 02 juin 2020

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Marne

A

Mesdames, messieurs les personnels  
de la DSDEN

Cabinet

Référence :  
BC/MJ/2020 - 94

Téléphone :  
03.26.68.61.14

Courriel :  
dsden51@ac-reims.fr

Cité administrative Tirlot  
Rue de la Charrière  
51000 Châlons en Champagne  
Cedex

Le mardi 2 juin marque une nouvelle étape dans la sortie du confinement. Elle s'inscrit toujours dans le maintien d'un protocole sanitaire visant à protéger les personnes de ce virus. Concernant le retour à une activité professionnelle qui est celle que nous connaissions avant la période dite de confinement, elle nécessite encore une phase transitoire qui maintient le télétravail comme une modalité de fonctionnement. Je sais que cela peut représenter, pour certains d'entre vous, une difficulté particulière mais nous devons l'accepter afin de ne pas multiplier les risques. C'est tout le sens de l'action portée par Madame la Secrétaire Générale depuis le 11 mai. Nous souhaitons vous apporter des conditions de travail qui, en tout premier lieu, vous préservent et vous apportent des gages de sécurité sanitaire.

Lors de mon arrivée, au début du mois de février, et de ma première prise de parole, j'ai mis en avant le fait que j'avais à cœur de voir vos conditions de travail vous apporter sérénité et apaisement. Il se trouve que j'ai été saisi d'une demande d'audience, mardi 26 mai, par des représentants de personnels qui ont souhaité m'alerter à ce sujet. Devant l'importance de cette question, nous avons souhaité, Madame la Secrétaire Générale et moi-même, dans un contexte que vous imaginez délicat avec la réouverture programmée des établissements du second degré au regard des annonces de Monsieur le Premier Ministre, y répondre immédiatement. Nous avons donc reçu jeudi 28 mai ces mêmes représentants. Au cours de cette audience, ont été relatés des faits, antérieurs à mon arrivée, qui avaient vu mon prédécesseur devoir intervenir pour y répondre. Je réaffirme, mesdames et messieurs, combien je souhaite que chacun et chacune d'entre vous puissent exercer dans des conditions sereines et apaisées.

Au cours d'une réunion, initiée dès vendredi 29 mai, avec les chefs de division, je suis intervenu longuement pour réaffirmer les principes que je souhaitais voir mis en œuvre. Ils s'appuient avant toute chose sur notre capacité collective à voir la parole libérée et ne pas se sentir fragilisé si elle doit s'exprimer. J'ai donc demandé à ce que des réunions régulières soient organisées, qu'un accompagnement soit opéré auprès des différents services, accompagnement prenant avant tout appui sur l'indispensable place des relations humaines au cœur de l'action de chacun des services. Il va sans dire que cette nécessaire bienveillance se conjuguera avec la non moins nécessaire exigence dévolue à la qualité du service public. Nous travaillons tous au service des élèves et de leurs familles afin de voir les élèves réussir du mieux possible. Quels que soient le service, le statut de chacun des agents, l'action individuelle est à placer au service de ce collectif. Pour cela, nous devons, là aussi, collectivement et individuellement, avoir la volonté de répondre aux attentes formulées. Elles sont parfois difficiles car les délais peuvent-être contraints notamment dans le contexte que nous connaissons. Elles s'appuient toutefois sur cette volonté conjointe de réunir qualité de la réponse aux usagers et climat propice aux interactions. Le travail d'équipe constitue à ce titre une composante fondamentale de cette réussite collective.



*Liberté • Égalité • Fraternité*


**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Je souhaite donc que, à l'aube de cette nouvelle phase de déconfinement, d'un retour à une vie professionnelle à la fois marqué par le télétravail et le présentiel, nous nous inscrivions dans cette dynamique qui marquera, j'en suis certain, une nouvelle étape que je souhaite la plus apaisée pour chacun et chacune d'entre vous. Il a été évoqué la nécessité de donner plus de lisibilité à l'action engagée au sein des différents services de la DSDEN. J'ai donc répondu favorablement à la diffusion de relevés de conclusions des réunions de chefs de division.

Je souhaite aller plus loin encore en publiant une feuille d'information mensuelle qui permettra à chacun de mieux mesurer ce que peut représenter la vie d'une DSDEN comme celle de la Marne.

Cette phase qui commence le 2 juin va se prolonger dans le courant du mois de juillet. J'ai conscience que cette organisation impliquera des efforts mais je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme pour répondre aux enjeux d'une période intense. Vous pouvez naturellement compter sur mon soutien plein et entier pour y parvenir. Il importe que nous inscrivions ces évolutions professionnelles dans la durée et qu'une nouvelle phase débute à compter de la rentrée de septembre.

Je vous remercie de l'action qui est vôtre, de votre engagement et vous souhaite avant toute chose, dans ce contexte si particulier, la santé pour vos proches et vous-mêmes.

  
Bruno Claval